

/DE.-
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 87-336 du 16 Octobre 1987

Portant nomination à la Cour Populaire
Centrale.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'Ordonnance N°77-32 du 9 Septembre 1987 portant promulgation
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin
et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;

VU la Loi N°81-004 du 23 Mars 1981 portant Organisation Judi-
ciaire ;

VU le décret N°87-38 du 13 Février 1987 portant composition du
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

SUR Décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de
la Révolution Populaire du Bénin du Mardi 30 Juin 1987 ;

APRES avis du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolu-
tionnaire, du 17 Septembre 1987 ;

LE Conseil Exécutif National entendu en sa séance du mercredi
1er Juillet 1987,

SECRET :

Article 1er.- Les personnes dont les noms suivent sont nommées
dans les fonctions ci-après à la Cour Populaire Centrale :

- PRESIDENT DE LA CHAMBRE JUDICIAIRE :

- Camarade Alexandre DURAND ;

- JUGE A LA CHAMBRE JUDICIAIRE :

- Camarade Victoire AGBANRIN, Epouse YEHOUEYOU ;

- DEUXIEME CONSEILLER A LA CHAMBRE ADMINISTRATIVE :

- Camarade Basile Emmanuel SOSSOUHOUNTO.

.../...

Article 2.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 16 Octobre 1987

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président, du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre de la Justice, Chargé
de l'Inspection des Entreprises
Publiques et Semi-Publiques,

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,

Vincent GUEZODJE
Ministre intérimaire

Barnabé BIDOUZO

Ampliations : PR 6 SA/CC/FREB 4 BGCEN 4 CPC 4 PPC 1 MFE- MJIEPSP 8
DSDV-DE-DCF-DTCP-DI 10 SPD 1 DCCT 1 IGE 3 ONEPI 2 CEAP 6 autres
Ministères 13 DPE-DLC-BCP 3 INSEE 1 GCONB 1 BN-DAN 2 UNB-FASJEP-
ENA 3 Intéressés 3 JORPB 1.-